

AVIRON DECINOIS

En partenariat avec



CHAMPIONNAT REGIONAL LONGUE DISTANCE DECINES LE 22 JANVIER 2023

Bassin de l'aviron Décinois, rue de la Fraternité, pont de Décines, 69150 Décines

1 - ORGANISATION

L'organisation est assurée par l'Aviron Décinois (president@avirondecinois.fr, tel : 09.50.15.31.89)

La déclaration en préfecture concernant cet évènement a été réalisée le 20/10/2022 auprès de la préfecture du Rhône

Co-présidents du Club : Nicolas TIXIER et Vincent POULET

Président du CARML : Christian BAUD

Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'aviron : Stéphane GUERINOT

2 - LIEU

- Base de l'Aviron Décinois
- 52-54 rue de la Fraternité, Pont de Décines
- 69150 Décines Charpieu
- Horaires prévisionnels : de 10 heures à 13 heures

3 - COMPÉTITION

Caractéristiques :

- Catégorie de compétiteurs concernés : J16, J18, Séniors et Master
- Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses FFA

Parcours :

- Parcours en contre la montre
- Distance de 6000 mètres
- Départ toutes les 30 secondes

Règle de circulation sur le bassin :

- Les règles de circulation du bassin seront précisées lors de la réunion des délégués. En cas d'infraction, l'Aviron Décinois dégage toute responsabilité
- Ouverture du bassin à 9h le dimanche, pas d'entraînement possible avant la première course
- Pas d'entraînement possible le samedi soir après les courses J14

4 - MATERIEL

- Assurance : Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel. L'Aviron Décinois décline toute responsabilité.
- Les Numéros sont fournis par l'organisation **le dimanche 22 janvier à partir de 8h** contre une caution de 10 euros par numéro. Les numéros non rendus ou détériorés seront facturés 10 euros.

5 - ENGAGEMENTS

Doivent être réalisés sur le site de la FFA : <https://ffsa-goal.multimedias.com/login>

- Ouverture des inscriptions : lundi 02/01/2023 à 09h00
- Clôture des inscriptions : lundi 16/01/2023 à 23h55.
- Consultation du programme : mercredi 18/01/2023 à 20h00 sur le site internet de l'Aviron Décinois et de la ligue AURA et diffusé par mail aux clubs participants
- Droits d'inscriptions : 10€ pour un 4 et 20€ pour un 8

6 - JURY

6-1 Les arbitres composant le Jury seront désignés par le président de la commission régionale des arbitres.

6-2 Licences : L'équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité (physique ou dématérialisée) au moment de l'embarquement et du débarquement.

7 - SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS

- Le médecin de la régata : Alain GROSSETETE
- Au sol : Secouristes de La Croix Blanche
- Sur l'eau : bateaux de sécurité sur le bassin. La sécurité sera assurée uniquement le 22 janvier 2023 à partir de 9h et jusqu'à la fin des épreuves

8 - REUNION DES DELEGUES :

Elle aura lieu le dimanche 22/01/2023 à 8h00

- Les modifications d'engagements « peuvent » être acceptés jusqu'au mardi 17/01/2023 à 14h00, passé ce délai toute modification devra être réalisée pendant la réunion des délégués dans la stricte application du code des régates.
- Remplaçants : Auprès du Président du Jury, sur l'imprimé officiel
- Déclaration de forfait : Les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur imprimé officiel lors de la réunion.

09 - RESULTATS :

- Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque course.
- Les résultats des courses seront donnés au fur et à mesure des courses via Crewtimer
- L'ensemble des résultats seront consultables sur le site Internet www.avirondecinois.fr

10 - PROGRAMME PREVISIONNEL :

Course n°	Catégories	Horaires	Distance
1	SH 8+	1^{er} départ à 10h15	6000
2	SH 4X		6000
3	SF 8+		6000
4	SF 4X		6000
5	J16H 8+	1^{er} départ à 11h00	6000
6	J16H 4X		6000
7	J16F 8+		6000
8	J16F 4X		6000
9	MH 8X+	1^{er} départ à 11h45	6000
10	MF 8X+		6000
11	MM 8X+		6000
12	MH 8+		6000
13	MH 4X		6000
14	MF 8+		6000
15	MF 4X		6000
16	J18H 8+	1^{er} départ à 12h30	6000
17	J18H 4X		6000
18	J18F 8+		6000
19	J18F 4X		6000

Les rotations de coques au sein de la même course ne seront pas possibles et les rotations de coques au sein du même créneau horaire ne seront pas possibles

11 - PROTOCOLE SANITAIRE

La manifestation se déroulera dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur à la date de la manifestation

12 - RESTAURATION

Sous réserve du respect des consignes sanitaires en vigueur au moment de la manifestation une ou plusieurs buvettes seront disponibles avec boissons chaudes et froides et restauration.

Le Président du comité d'organisation N. Tixier et V. Poulet	Le Président de la Ligue AURA Stéphane Guerinot	Le Président du CARML Christian Baud	Le Président de la CR Arbitres Alex Mazoyer
			